



# CGT Finances Publiques Aveyron

## Comité Social d'Administration Local en Formation Spécialisée

du 05 / 12/ 2023

### Ordre du jour

Après lecture des déclarations liminaires notamment par la CGT finances publiques Aveyron, le président répond à un certain nombre de nos interrogations :

- Au sujet de la rémunération, le sujet est porté au niveau national. Il s'agit d'une négociation nationale,.
- Le directeur a affirmé qu'il sera très attentif aux conditions de travail dont il fait sa priorité.
- Prime GMBI : seulement les agents du SIP, du SDIF et ex CDIF, en poste au 31 août 2023. Cette prime sera versée en décembre. La CGT rappelle que le fiasco GMBI a fait subir une surcharge de travail aux personnels de service d'accueil quelle que soit la modalité, des SIP, des SDIF, des centres de contact, des SIE, des services informatiques et bien au-delà. Elle réaffirme le principe d'augmentation substantielle pour tous.
- La CGT a fait part d'un manque de communication avec les agents en interne dont la conséquence est le désastre manifeste des applicatifs informatiques et qu'il s'agit donc d'un problème de méthode et non de contexte.

#### **1. Approbation du procès verbal du CSA FS du 22 06 22 (pour avis)**

Vote contre de la CGT. Il est rapporté dans le compte rendu des propos de l'ancienne directrice qui étaient tenus hors séance, et qui n'ont donc pas leur place dans le compte rendu.

#### **2. Présentation du règlement intérieur et recueil des propositions**

Madame Lepelley nous relate le parcours de création du règlement intérieur du CSAL-CSAL-FS

Le 5/09/2023 Groupe de travail

Le 16/10 avis du CSA-Réseau valant modèle

Le 27/10 : envoi du RI type, celui envoyé aux syndicats en 1er

Le dernier règlement intérieur type DGFIP a fait l'objet d'un correctif le 23/11. C'est celui-ci que nous étudierons aujourd'hui.

Ce CSAL-FS a pour but de nous consulter et de recueillir nos propositions.

Les propositions faites sont celles demandées au national par l'intersyndicale. La CGT, SOLIDAIRES et FO proposent des modifications, lues au président. Exemple : Le volet « fiche de signalement » sera précisé par la circulaire mais nous demandons de les avoir au « fil de l'eau » pour agir au plus vite. L'essentiel étant de trouver des moyens d'action. Concernant les délais de transmission des documents pour les commissions nous demandons un minimum de 8 jours .....

Ces propositions sont votées à l'unanimité.

En réponse, le président précise que plusieurs points seront vu dans la circulaire : par exemple, sur les projets de restructuration, le médecin de prévention et l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail devront être conviés.

Une circulaire sera rédigée par notre direction générale en reprenant ou pas les modifications demandées, celle-ci vaudra règlement pour l'ensemble des CSAL

### **3. Questions diverses**

- Les organisations syndicales ont demandé un accord de principe au président de séance pour se voir accorder le pont du 10 mai, il a renvoyé la décision à un arbitrage de Bercy qui est en cours.

- La CGT a demandé la position du nouveau directeur concernant les accueils fiscaux (Espalion, Decazeville, Saint Affrique) car les collègues qui assurent celui d'Espalion partent en retraite et à ce jour aucune décision n'a été prise concernant la pérennité ou pas de cette mission.

**Sur Ulysse local il existe un cahier hygiène sécurité dématérialisé où vous pouvez saisir vos doléances sur ces sujets , ainsi qu'une fiche de signalement dématérialisée.**

**N'hésitez pas en cas de problème à les remplir ou à contacter vos élus CGT .**